



DELIBERATION- CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Date de convocation

12/09/2024

Procuration(s) :

Date d'affichage

13/09/2024

Etai(ent) absent(s) :

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme LARCHER Mireille, Mme TEDESCHI Marie

et publication du :

04/10/2024

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2024-067 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 26 juin 2024.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELLENES

Le Maire

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelles

18 Rue des écoles 08600 FROMELLENES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr